



SNUipp 68-FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61

E-Mail : snu68@snuipp.fr

Lundi 7 décembre 2009

Si vous rencontrez des difficultés à la lecture du mail, consultez-le en cliquant sur le lien suivant : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article1318>

si le fichier ne s'ouvre pas : copiez le lien et collez-le dans le navigateur de votre ordinateur.

Syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

[Le bulletin d'adhésion 2009- 2010 en lien ici](#)

SOMMAIRE

1) **RAPPEL : Le mardi 15 décembre 2009, une journée de mobilisation contre la réforme de la formation des enseignants**

2) **La circulaire de la semaine : les accidents scolaires**

3) **Un clip contre la réforme de la formation des enseignants**

4) **Un député UMP révèle la face cachée de la mastérisation**

5) **Les listes complémentaires d'Alsace s'organisent**

6) **Grippe A/H1-N1 : 50 questions-réponses du Ministère de l'Éducation Nationale**

7) **Rappel : Stage syndical "La direction d'école, quelles difficultés, quel avenir ? "**

1) **RAPPEL : Le mardi 15 décembre 2009, une journée de mobilisation contre la réforme de la formation des enseignants**

Pour dire : Non aux réformes rétrogrades en cours sur la formation des Maîtres "Parce qu'enseigner est un métier qui s'apprend",

Le SNUipp 68 appelle l'ensemble des collègues, de la maternelle à l'université, à participer aux initiatives suivantes dans le département du Haut Rhin :

- à **Colmar** (à l'appel du SNUipp, de la FSU, du SGEN, de l'UNSA, de la FCPE et de l'Association des Maîtres Formateurs du Haut-Rhin) :

Assemblée générale, salle 200 de l'IUFM, à 12h30

Rassemblement devant l'IUFM à 17h

- à **Mulhouse** (à l'appel des syndicats de la FSU : SNUipp, Snes, Snep, Snesup, Snuep, Snasub et du SE-UNSA) : **débat sur la formation des enseignants**

Amphi Hadamard UHA, rue des frères Lumière, à 18h15

2) **La circulaire de la semaine : les accidents scolaires**

Les écoles ont reçu la semaine dernière la circulaire départementale sur les **nouvelles dispositions relatives aux accidents scolaires**.

En dehors du fait que les directeurs se voient (à nouveau) préciser un rôle plus important

et plus contraignant (on se demande si la hiérarchie comprend quelque chose au malaise des directeurs d'écoles ?). En effet, il est indiqué en page 1 : « **Il appartient aux directeurs d'école de veiller à la prise en charge de l'élève accidenté...** », « **Il est souhaitable que les parents soient reçus par le directeur d'école ou le chef d'établissement (ou son représentant) afin de s'assurer qu'ils disposent de tous les éléments pour une prise en charge correcte de leur enfant, notamment par les compagnies d'assurances**».

Il y est aussi noté ce qu'il faut indiquer sur le rapport d'accident en page 3 : « **La place de l'agent (avec une flèche indiquant la direction de son regard ???), de la victime, de l'auteur éventuel de l'accident, des témoins et éventuellement de l'auteur de l'accident (y coller, le cas échéant, une ou plusieurs photographies des lieux).**»

Commentaires : On a l'impression d'un rapport de police, faisant appel à une expertise ; les directeurs devront-ils rajouter à leur panoplie (téléphone, clé OTP, portable, ...) l'appareil photo numérique nécessaire à cet exercice ?

3) Un clip contre la réforme de la formation des enseignants

Avec l'aimable autorisation d'un collègue de l'IUFM de Saint-Brieuc.

A diffuser sans modération.

SI NOUS NE FAISONS RIEN, CECI POURRAIT BIEN ÊTRE UNE RÉALITÉ

http://www.dailymotion.com/video/xbg4cs_enseigner-un-metier-qui-sapprend_news

4) Un député UMP révèle la face cachée de la mastérisation

La mastérisation sert à **détruire des postes d'enseignants**. Et elle se traduira par une accentuation du **sentiment de dévalorisation** du métier. Tract syndical ? Non, c'est la conclusion du **rapport du député UMP Dominique Le Mèner**, présenté à l'Assemblée nationale en octobre.

Sur son blog, le journaliste de Libération Sylvestre Huet a décortiqué le rapport du député UMP Dominique le Mèner. S'il s'affirme favorable à cette réforme, le député reconnaît que la mastérisation sert à détruire des postes d'enseignants et ne croît en rien des possibilités de revalorisation salariale des enseignants.

- [L'analyse du rapport par le journal Libération](#)

- [Le rapport complet du député UMP, Dominique Le Mèner](#)

5) Les listes complémentaires d'Alsace s'organisent

Les deux inspections Académiques (du 67 et du 68) ont décidé, malgré de grosses difficultés de remplacement, de ne pas ouvrir la liste complémentaire cette année scolaire.

Face à cette nouvelle, les listes complémentaires se sont organisées.

Un [blog](#) a été créé (<http://lc-alsace.centerblog.net/>).

Une lettre destinée aux parents d'élèves peut être diffusée (cette lettre est à distribuer soit sous pli-cacheté, soit à la sortie de l'école) ainsi qu'une pétition.

- [Lettre aux parents des LC](#)

- [La Pétition](#)

6) Grippe A/H1-N1 : 50 questions-réponses du Ministère de l'Education Nationale

Suite à une réunion au Ministère avec les organisations syndicales, le Ministre vient de sortir un document officiel sur la grippe A/H1-N1 sous forme de 50 questions-réponses.

[50 questions-réponses en lien](#)

7) Rappel : Stage syndical "La direction d'école, quelles difficultés, quel avenir ? "

Vendredi 22 janvier 2010 de 9h à 16h

**Amphi. A de la nouvelle Faculté des Sciences et Techniques de l'UHA
à Mulhouse (18 rue des Frères Lumière)**

La direction d'école devient de plus en plus difficile sans nouveau moyen de l'exercer. Le SNUipp 68 s'était engagé l'an dernier à organiser une journée sur cette question afin de faire le point. C'est chose faite !

- **L'objectif de ce stage** est de dresser le bilan de la situation des directeurs d'école et de leur avenir, et de voir dans quel cadre des actions peuvent être menées pour l'améliorer.
- **Comment participer à cette journée** : il suffit de nous renvoyer un mail pour nous prévenir de votre présence et d'adresser une demande d'autorisation d'absence (voir lettre-type ci-dessous, pas de convocation à attendre) par voie hiérarchique un mois avant le stage (21 décembre dernier délai). Ce stage n'est pas comptabilisé dans les deux demi-journées d'infos syndicales annuelles. Nous vous donnerons une attestation de présence lors du stage.

[Lettre-type à modifier et à renvoyer à l'Inspectrice d'Académie sous couvert de l'IEN un mois avant le stage](#)

Merci de diffuser ce mail à tous les collègues de votre école.

Salutations syndicales.

Consultez notre site départemental: <http://68.snuipp.fr>